



# Diseau Couche.

Le Journal de la municipalité de Calixa-Lavallée  
Vivre petit dans un monde de grands

vol 14, no 2, février 2010

## *Brunch musical*

*Dimanche, le 14 février 2010*

*À 11h00*

*À la Salle Municipale*

*771 Beauce, Calixa-Lavallée*

*À l'occasion de la Fête de l'amour et de l'amitié, venez partager un bon repas dans une ambiance cordiale et chaleureuse.*

*Pour nous accompagner, un accordéoniste, qui se fera un plaisir d'interpréter les plus belles romances et qui sait, nous donnera peut-être l'envie d'effectuer quelques petits pas de danse...*

*Coût du billet : 15,00\$ (comprend : jus de fruit, repas, dessert, café, thé)*

*Vous pouvez vous procurer vos billets au 450-583-5512 ou au 450-583-6242, avant le 12 février.*

*Elise Desrochers, François Raquet  
et Danielle Pharette, du Comité culturel*

### Sommaire

Page 1	Brunch musical	Page 4-5	Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 janvier 2010
Page 2	Mot de votre Conseil municipal Projet d'ordre du jour du Conseil municipal	Page 6	Vive la vie
Page 3	Don de la Caisse Populaire Chiens et piétons Bibliothèque	Page 7	Procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 janvier 2010
		Page 8	Les Loisirs: prochaines activités

## Mot de votre conseil municipal



### BUDGET

Le conseil du 5 janvier 2010 a adopté le budget qui comporte des dépenses et des revenus de 796 869 \$. Les projets budgétés sont la suite des travaux sur l'inventaire et la caractérisation des fosses septiques (projet pilote), la conformité au schéma de couverture de risques (installation d'une borne sèche), la révision de nos plans et règlements d'urbanisme et l'entretien des bureaux administratifs.

Il aura fallu augmenter le taux de taxation de la richesse foncière de 1 % afin de combler, en partie, une hausse substantielle des quote-part de la MRC, de la CMM et de la ville de Verchères. Pour combler les 28 356 \$ de hausse, le conseil a anticipé un excédent des revenus sur les dépenses dans lequel il a puisé 30 500 \$ pour compléter le budget.

Enfin, l'exercice a démontré que la municipalité a peu de marge de manœuvre dans la confection de son budget : 34 % des dépenses sont incompressibles (quote-part), 47 % sont des frais fixes (fonctionnement), 19 % sont dus aux projets et quelques autres dépenses.

QUOTE-PART	HAUSSE	
MRC	18 139,00 \$	
VERCHÈRES	9 392,00 \$	
POLICE	528,00 \$	
AMT	200,00 \$	
CMM	97,00 \$	
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>28 356,00 \$</b>	
<b>DÉPENSES</b>	<b>MONTANT</b>	<b>POURCENTAGE</b>
INCOMPRESSIBLE	271 368,00 \$	34 %
FRAIS FIXE	373 133,00 \$	47 %
COMPRESSIBLE	152 368,00 \$	19 %
<b>DÉPENSES TOTALES</b>	<b>796 869,00 \$</b>	<b>100%</b>

### HAITI

Le conseil du 2 février versera éventuellement pour un montant représentant 0.25 \$ per capita pour contribuer à l'aide et la reconstruction d'Haiti. Les citoyens sont fortement encouragés à ajouter à ce montant en privilégiant leurs dons à un organisme reconnu et enregistré comme la Croix Rouge, Oxfam ou autre.

La municipalité de Calixa-Lavallée fait partie de l'Association des plus beaux villages du Québec.



## SÉANCE DU CONSEIL le mardi 1er février 2010 à 20h00 Salle municipale ORDRE DU JOUR-préliminaire

1. Ordre du jour
2. Procès verbal de la séance ordinaire du 5 janvier 2010 - Examen ;
3. Procès verbal de la séance extraordinaire du 5 janvier 2010 - Examen ;
4. Affaires découlant de ces procès verbaux ;
5. Programme triennal d'immobilisation - Adoption
6. Haiti - Aide humanitaire
7. Assurances générales - Renouvellement
8. Correspondance
9. Comptes payés et à payer - Autorisation de paiement ;
10. Règlement de taxation no 261, année 2010 ;
11. Rapport des comités du conseil ;
  - 11.1 Voirie et aqueduc
  - 11.2 Culture et patrimoine ;
  - 11.3 Loisirs
  - 11.4 Urbanisme
    - 11.4.1 Plan et règlements d'urbanisme - État d'avancement des travaux ;
  - 11.5 Environnement ;
    - 11.5.1 Projet pilote - Rencontre, 3 municipalités, 7 janvier 2010
    - 11.5.2 Programme Climat municipalité - Demande d'aide financière ;
  - 11.6 Bâtiments et propriétés municipales ;
  - 11.7 Transport et transport adapté ;
  - 11.8 Sécurité civile et prévention des incendies
    - 11.8.1 Régie de police Richelieu Saint-Laurent - Budget - Approbation ;
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée.

Donné à Calixa-Lavallée, le 21 janvier 2010.  
par *Alain Beaugard*,  
*Secrétaire-trésorier, Directeur général,*  
*Municipalité de Calixa-Lavallée*  
Tel: 450 583-6470;  
Fax: 450 583-5508

**Erratum** dans le dernier journal, dans le texte sur le souper du temps des fêtes.  
Le nom d'un des commanditaires n'est pas Chantal Diotte, mais Chantal Dionne.  
Nous nous excusons auprès de cette personne pour cette erreur.

## DON DE



## LA CAISSE POPULAIRE DE VERCHÈRES

Suite à une demande d'aide financière que nous avons formulée auprès de la Caisse Populaire de Verchères, concernant les travaux d'urgence que nous avons dû exécuter sur la toiture de la nef, cet automne, le conseil d'administration de celle-ci a accepté de contribuer pour un montant de 1 000.00\$.

Le chèque me fut remis par M. Léo Pigeon, président du conseil d'administration et M. Alain Bergeron directeur de la caisse.



Depuis plusieurs années, la Caisse Populaire de Verchères est un partenaire précieux pour nous aider à l'occasion de travaux majeurs à exécuter sur notre église et à ce jour, c'est à plus de 12 000.00\$ que s'élève sa contribution totale.

Alors, je remercie sincèrement la Caisse pour son aide précieuse.

Serge Jacques. Président des assemblées de fabrique

## Chiens et piétons

Il nous est rapporté occasionnellement que des citoyens et des citoyennes sont intimidés par des chiens lorsqu'ils prennent leur marche ou circulent sur la voie publique. La situation se produit assez souvent pour devoir faire le présent rappel de l'article no 53 du règlement relatif aux animaux : « ... aucun chien ne peut se trouver sur la place publique, à moins qu'il soit contrôlé et tenu en laisse par son gardien. Le chien ne peut en aucun moment être laissé seul, qu'il soit attaché ou non. » Règlement ou non, n'est-ce pas qu'il serait agréable de se promener sans avoir à se demander si le chien devant soi est dangereux ?

Merci pour votre collaboration



## **Bibliothèque Calixa-Lavallée,**

Heures d'ouverture :

mercredi, de 19 h 00 à 20 h 30

samedi, de 9 h 30 à 12 h 00

Téléphone, pendant les heures d'ouverture:

583-5417 ou 583-6470

## FÉLICITATIONS

Dernièrement, nous avons procédé au tirage semi annuel donnant droit à un bon d'achat de 25\$ à la Librairie Citation pour les adultes, le gagnant est monsieur Michel Jacques. Pour les jeunes, un bon d'achat de 15\$ à la même librairie, la gagnante est Camille Brault.



## HEURE DE CONTE EN PYJAMA

Venez découvrir le merveilleux monde des livres, ce mois-ci, les histoires sont:

Le plus grand ours du monde  
et L'ourse et son merveilleux secret



Samedi le 20 février 2010

Heure : 10h 15 à 11 h15

À la salle municipale :

771 Chemin de la Beauce

C'est gratuit, on reste en pyjama et on apporte son ourson.

Après la lecture du conte, il y a du bricolage.

Venez jouer avec les histoires, un plaisir à découvrir pour les jeunes.

## RÉSERVATION PAR INTERNET

Demandez à la bénévoles la procédure pour faire vos réservations en ligne. N'oubliez pas c'est seulement pour les livres qui ne sont pas à la bibliothèque. Si vous voulez réserver un livre qui est à notre bibliothèque, demander à la bénévoles de vous le réserver ou envoyer un courriel à:

calixa.lavallee@reseaubibliomonteregie.qc.ca  
et nous réserverons le volume.

## NOUVEAUTÉS

La liste des nouveautés est affichée à la bibliothèque.

Bonne lecture



**CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

**Session ordinaire** du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771, rue Beauce le 5 janvier 2010, à compter de 20 heures .

**Sont présents :** Mesdames les conseillères Éva Böröcz et Sylvette Savaria, et messieurs les conseillers André Allard, Ghislain Beaugard, Bruno Napert et Daniel Plouffe formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Claude Jutras .Monsieur Alain Beaugard, directeur général et secrétaire-trésorier assure le greffe de la session.



Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte à 20 heures 00.

**1. ADOPTION  
DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Procès verbal de la séance régulière du 1er décembre 2009  
- Adoption ;
3. Affaires découlant de la séance du conseil du 1er décembre 2009;
4. Correspondance ;
5. Calendrier des séances ordinaires - année 2010;
6. Taxes impayées - autorisation d'entreprendre la procédure de vente pour taxes ;
7. Comptes payés et à payer  
- Autorisation ;
8. Rapport des comités du conseil;
- 8.1 Voirie ;
- 8.1.1 Éclairage  
- résultat des soumissions ;
- 8.2 Culture et patrimoine ;
- 8.3 Loisirs ;
- 8.3.1 Pacte rural :date à déterminer;
- 8.4 Urbanisme ;
- 8.4.1 Plan et règlements d'urbanisme ;
- 8.5 Environnement ;
- 8.5.1 Projet pilote - Suivi ;
- 8.6 Bâtiments et propriétés municipales ;
- 8.7 Transport et transport adapté ;
- 8.8 Sécurité civile et prévention des incendies ;
9. Période de questions du public;
10. Levée de l'assemblée.

**2. ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL DE LA  
SESSION ORDINAIRE  
DU 1er DÉCEMBRE 2009**

Sur proposition, , il est unanimement résolu :  
D'ADOPTER le procès-verbal de la session ordinaire du 1er décembre 2009 tel que déposé.

**3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA SESSION  
ORDINAIRE DU 1er DÉCEMBRE 2009**

Le directeur général résume le suivi fait aux décisions de la séance du 1er décembre 2009.

**4. CORRESPONDANCE**

Le directeur général fait état de la correspondance reçue depuis la session du 1er décembre 2009.

**5. CALENDRIER DES SESSIONS ORDINAIRES -ANNÉE 2010 -  
ADOPTION:**

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur de la loi 82, chapitre 18 des Lois refondues du Québec à l'effet que le conseil établit le calendrier annuel des séances ordinaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu:

QUE LE CALENDRIER suivant soit adopté soit les séances ordinaires des mardis, 5 janvier, 2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1er juin, 6 juillet, 3 août, 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre 2010.

**6. TAXES IMPAYÉES- AUTORISATION D'ENTREPRENDRE  
LA PROCÉDURE DE VENTE POUR TAXES**

CONFORMÉMENT à l'article 1022 du Code municipal, le directeur général dépose la Liste des taxes impayées au Conseil ;

CONFORMÉMENT à l'article 1023 du Code municipal le directeur général, selon l'ordre reçu du Conseil, remettra avant le 23 janvier 2010 au bureau de la MRC de Lajemmerais, de même qu'au bureau de la Commission scolaire des Patriotes, la liste des propriétés dont le solde des comptes cumule une année et plus de retard, soit les arrérages des trois (3) versements de 2009 et avant;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition, il est unanimement résolu :  
DE FAIRE PARVENIR la liste approuvée par le Conseil aux instances spécifiées afin de soumettre en VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES, telle qu'elle est reproduite ci-après.

**Liste des taxes impayées au 5 janvier 2010 :**

**2007 RENZO PASQUALE (9,3\$)**

**2008 RENZO PASQUALE (2 323,60\$), ROUX MARTINE (23,33\$),**

**BLAIN JACQUES (537,15\$), CHARRON MICHEL(16,91\$),**

**JACQUES RÉAL(2 144,25\$), JACQUES RÉAL (120,60\$).**

**Notez qu'au moment de la parution, toutes les taxes et intérêts ont été payés.**

**7. COMPTES PAYÉS ET À PAYER- AUTORISATION DE PAIEMENT**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

QUE LA LISTE des comptes au montant de 29 718,87 \$ soit approuvée.

## **8. RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL**

### **8.1 VOIRIE ET AQUEDUC**

#### **8.1.1 ÉCLAIRAGE - RÉSULTAT DES SOUMISSIONS.**

CONSIDÉRANT le procès verbal d'ouverture de soumission déposé séance tenante ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

DE RETENIR les services de Michel Guimont, entrepreneur électricité pour un montant de 752.00 \$ plus taxes pour une entente prenant fin le 31 décembre 2012.

#### **8.1.2 FUITE D'EAU**

Monsieur le conseiller Ghislain Beauregard fait état de la réparation de la fuite d'eau, chemin du Second Ruisseau.

### **8.2 CULTURE ET PATRIMOINE**

Madame la conseillère Éva Borocz n'a pas de communication particulière à soumettre.

### **8.3 LOISIRS**

#### **8.3.1 PACTE RURAL : SUIVI**

Monsieur le maire informe les citoyens présents qu'il y aura rencontre avec les représentants du CLD le 26 janvier 2010 relativement à l'étude de conservation des acquis et de développement.

### **8.4 URBANISME**

#### **8.4.1 PLAN ET RÈGLEMENTS D'URBANISME**

Le directeur général informe la population de la poursuite des travaux du CCU les lundis, 11 et 25 janvier 2010.

### **8.5 ENVIRONNEMENT**

#### **8.5.1 PROJET PILOTE - SUIVI**

Monsieur le conseiller André Allard fait le suivi de la rencontre qui a eu lieu avec BPR et les municipalités concernées le 16 décembre 2009, une autre aura lieu avec les municipalités concernées exclusivement le 7 janvier 2010.

### **8.6 BÂTIMENTS ET**

#### **PROPRIÉTÉS MUNICIPALES**

Monsieur le conseiller André Allard résume les travaux de réparation faits suite au gel de la plomberie dans l'entrée latérale gauche du sous-sol. Des dommages ont été occasionnés à deux reprises pendant les Fêtes dans le cadre de location de la salle. Les membres du conseil se pencheront éventuellement sur l'imputabilité des usagers.

#### **8.7 TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ**

Monsieur le conseiller Daniel Plouffe agira à titre de président du comité de transport adapté de la MRC. Une première rencontre est prévue pour lundi prochain.

### **8.8 SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES**

## **COMPTES ACQUITTÉS ET FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE- AUTORISATION DE PAIEMENT**

DESCRIPTION	MONTANT
Salaires des employés	6 250.93
Frais de déplacement/DG/4 nov au 31 déc.	102.09
Remises de l'employeur/ Fédéral / novembre	593.38
SSQ/REER/ novembre	1 102.60
Desjardins sécurité financière/assurances coll.	514.44
Socan,déclaration licence 2007-2008-2009	139.70
Fourniture de bureau/chèque compte de taxe/enveloppe	332.99
Groupéditions/livre/ politique municipale	38.40
Coop/chlore	7.60
Bibliothèque/remboursement de TPS	47.87
Petite caisse/ fourniture de bureau	7.42
Petite caisse/ frais de poste	141.71
Petite caisse/produits ménagers	36.77
Petite caisse/ frais de comité	8.99
Électricité/Éclairage public	130.23
Électricité/aqueduc/ 931 Petit Côteau	38.39
Électricité/réparations/ lampadaires	765.43
Informatique/ anti-virus/Groupe SL	220.11
Informatique/ sauvegarde sécurisée novembre/Groupe SI	33.84
Informatique/banque d'heure/ Groupe SL	1 806.00
Huile/ Sonic/mairie	1 132.77
Bell internet 13décembre au 12 janvier	115.08
Bell mobilité/ jusqu'au 30 déc. 2009/cellulaire du dg	44.36
Patinoire/ 1er versement/Marc-André Jacques	880.00
Aqueduc/employé/ bassin/ moteur/Gimatech	30.00
Aqueduc/ analyse d'eau # 1081284	81.27
Aqueduc/ analyse d'eau # 1083236	109.21
Aqueduc/eau/ municipalité de Verchères	494.40
Aqueduc/achatd'eau novembre/AIBR	1 551.78
Voirie/ asphalte froide /Tech-mix	442.48
Voirie/ honoraires pro. / Petite montée/BMI	586.95
Voirie/ poser stop/ Second-Ruisseau	361.20
Voirie/1er versement déneigement	4 658.92
MRC/ gestion des matières résiduelles/décembre	3 913.00
MRC/ hon pro/ sécurité incendie	39.91
MRC/ hon. prof./ évaluation	2 670.51
Frais de déplacement+ mat. de bureau/maire 10nov au 31dec	288.14
<b>TOTAL</b>	<b>29 718.87</b>

Monsieur le conseiller Daniel Plouffe n'a pas de communication particulière à soumettre.

### **9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance. La facture d'inspection du 532, rue Lamontagne est contestée. Une demande de traitement d'un permis pour cantine est également questionné par le requérant.

### **10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition, il est unanimement résolu que la présente session soit levée à 20 h 20.

*Ces projets de procès-verbaux ont été épurés par le responsable du journal pour une lecture plus conviviale. Les versions officielles adoptées et archivées à la Municipalité ont préséance.*

## Vive la vie !

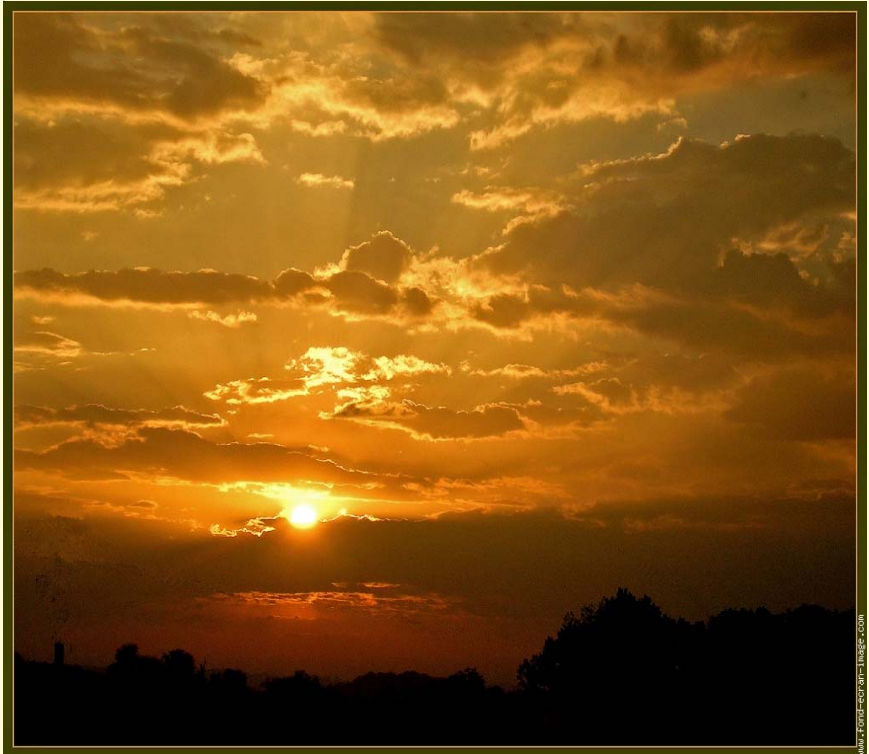
Aujourd'hui, 18 janvier 2010, déjà nos calendriers indiquent une nouvelle décennie du 21<sup>e</sup> siècle. La catastrophe sévit en Haïti, on déplore du froid aux États-unis, des inondations au Maroc; pourquoi je t'écris cela? C'est que le 18 janvier 2000, notre fille Lucie avait un accident sur la route, lequel a démolie sa voiture, cependant elle s'en est tirée presque indemne : elle a porté un carcan pour soutenir sa tête, également quelques bleus. La vie a de grandes forces.

Toutes ces catastrophes naturelles n'ont pas empêché le soleil de se lever chaque matin, l'arc-en-ciel de se dessiner dans le ciel du 20 décembre dernier et de nous montrer des teintes chaleureuses et reposantes. Ce matin du 9 janvier le soleil plaçait du rose sur les nuages donnant à ceux-ci la douceur de la ouate. As-tu vu toute la beauté exprimée par la nature, elle qui donnait sa bénédiction aux humains? Et pourtant...

Dans le carnet d'adresses de mon cœur, tu es là, Calixoise, Calixois, tu es là et j'écris pour toi. Pourquoi? Parce que depuis bientôt 42 ans j'habite à Calixa-Lavallée et que même l'incendie de notre maison ne nous a pas chassés de ce "coin de ciel" où nous avons appris à garder notre cœur au chaud. Chaud comme ce feu qui brûlait notre maison, tu as su, toi Calixois, toi Calixoise, nous dire " Restez chez nous ". Votre compassion, votre générosité me réjouissent encore et j'y pense avec une émotion reconnaissante.

Que ma reconnaissance soit exprimée dans ces textes mensuels que j'ai tellement de joie à écrire et qui sont distribués à toutes les adresses de la municipalité, merci aux personnes qui rendent cette parution possible. Merci à toi, qui liras ce texte, puisse-t-il te donner des moments heureux.

Bien sûr, je compatis à la misère de mes sœurs et de mes frères humains, bien sûr je souhaite que nos dons les rejoignent, bien sûr ces images effroyables parlent de la fragilité de notre terre, cependant je crois qu'il nous faut regarder tout près, pour voir des détresses psychologiques chez nos voisins, chez les membres de notre famille, peut-être même sous notre toit. Être à l'écoute, sourire, saluer, sont des gestes gratuits qui donnent réconfort et espoir dans le défi de vivre.



Non, je n'ai pas écrit la tristesse au cœur; j'ai écrit avec la joie qui éclabousse les personnes que je côtoie, avec le bonheur de t'exprimer ce qui vit en mon cœur, parce que je sais que les catastrophes, les accidents, les incendies, sont présents dans notre vie afin que nous puissions découvrir nos forces et les placer au service des autres affectueusement et généreusement.

Ton amie, Rollande

*N'oubliez pas de réserver pour le Brunch musical  
et pour la semaine de relâche,  
ainsi que les activités de loisirs du 6 et du 26 février.*



**CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

**Session extraordinaire** du budget du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771, rue Beauce le 5 janvier 2010, à compter de 20 heures 30.

**Sont présents** : Mesdames les conseillères Éva Böröcz et Sylvette Savaria, et messieurs les conseillers André Allard, Ghislain Beaugard, Bruno Napert et Daniel Plouffe formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Claude Jutras. Monsieur Alain Beaugard, directeur général et secrétaire-trésorier assure le greffe de la session.



A) Constatation par la secrétaire de la validité de la signification des avis de convocation aux membres du conseil

Le secrétaire d'assemblée vérifie auprès des membres du conseil la conformité de la convocation et atteste de ladite conformité.

B) Constatation par le maire du quorum pour procéder à l'ouverture de la session

Le maire déclare la session ouverte à 20 heures 30

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Budget 2010 - Adoption ;
3. Règlement de taxation n° 261  
- Avis de motion ;
4. Période de questions du public ;
5. Levée de l'assemblée.

**2. BUDGET 2010- ADOPTION**

Sur proposition, il est résolu à la majorité des voix d'adopter le budget 2010 tel que présenté, avec des dépenses et des revenus égaux de 796 689 \$.

**3. RÉGLEMENT DE TAXATION NO 261 - AVIS DE MOTION**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Daniel Plouffe, qu'à une prochaine séance, le Conseil municipal adoptera le règlement relatif à la taxation pour l'année financière 2010, un projet de règlement étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire tient une période de questions pour les citoyens dans l'assistance.

**5. CLÔTURE DE LA SESSION**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition, il est unanimement résolu que la présente session soit close à 20 h 40.

DÉPENSES	BUDGET 2009	BUDGET 2010
Administration générale	243 374 \$	235 891 \$
Sécurité publique	142 786 \$	164 452 \$
Transport	100 807 \$	121 686 \$
Hygiène du milieu	180 783 \$	191 458 \$
Urbanisme et aménagement du territoire	25 340 \$	27 989 \$
Loisirs & culture	50 421 \$	45 193 \$
Frais de banque	200 \$	200 \$
Remboursement du fonds de roulement	10 000 \$	10 000 \$
Frais de financement de l'emprunt	259 \$	0 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>753 970 \$</b>	<b>796 869 \$</b>
<b>AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>		
Remboursement de capital	9 000 \$	0 \$
<b>GRAND TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>762 970 \$</b>	<b>796 869 \$</b>

REVENUS	BUDGET 2009	BUDGET 2010
<b>Taxation</b>		
Taxe générale	327 174 \$	342 327 \$
Taxe de police	88 213 \$	88 741 \$
Taxe spéciale Aqueduc / emprunt	9 259 \$	0 \$
Taxe de gestion des déchets	50 226 \$	55 706 \$
Aqueduc / entrée d'eau	23 659 \$	24 444 \$
Aqueduc / consommation excédentaire	15 222 \$	15 382 \$
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>513 752 \$</b>	<b>526 599 \$</b>
<b>Revenus divers</b>		
Subvention Biens culturels	900 \$	900 \$
Autres revenus (droits de mutations, constats, location de salle)	36 538 \$	28 188 \$
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>37 438 \$</b>	<b>29 088 \$</b>
<b>Transferts</b>		
Subvention assainissement des eaux usées	56 000 \$	56 000 \$
Aide financière : voirie	143 580 \$	143 382 \$
Programme Hydro-Québec	3 000 \$	
TVQ à recevoir	9 200 \$	11 300 \$
	211 780 \$	210 682 \$
<b>Affectation du surplus accumulé</b>		<b>30 500 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>762 970 \$</b>	<b>796 869 \$</b>

## À vos recettes, prêts....

L'Association touristique régionale de la Montérégie souhaite réinventer la traditionnelle TARTE À L'ÉRABLE. Envoyez votre meilleure recette de tarte à l'érable avant le 5 février 2010 et courez la chance de gagner de nombreux prix dont un forfait " Sucrez-Vous le Bec! " pour 2 personnes, à l'Auberge des Gallant de Rigaud.

Coupons de participation disponibles à la municipalité ou consultez le site : [www.tourismemonteregie.qc.ca](http://www.tourismemonteregie.qc.ca) dans la section concours.

Bonne chance!!!!

## Les Plaisirs d'hiver à Calixa-Lavallée.

Sors de ton lit et viens redécouvrir les joies de l'hiver. **Samedi, 6 février dès 9h00**, plusieurs activités t'attendent : Rallye dans le village, Aérobie en plein air, Joute de hockey mère-fille, Piste de raquette, Patin, etc. Tu pourrais te mériter une paire de raquettes Louis Garneau gracieuseté de Kino-QC. Enfiles ta tuque et tes mitaines et viens jouer dehors avec nous.

### DE PLUS...

Durant cette fin de semaine aura lieu le 1<sup>er</sup> tournoi de hockey des loisirs de Calixa-Lavallée. Les équipes présentes joueront pour une bourse de 800\$. Une belle occasion de se réunir et de venir encourager nos voisins et amis. Plus on est de fous, plus on rit!

# BON HIVER!!!!

## Film

Le film, **La Guerre des Tuques** sera présenté au local des loisirs le Vendredi, 26 février à 19h30.

**Entrée gratuite**

## Assemblée générale annuelle 2010

### Avis Public

Conformément à la loi, un avis public est donné par la soussignée que l'assemblée générale annuelle 2010, aura lieu le dimanche 21 février 2010 à la mairie de Calixa-Lavallée au 771 Beauce, à 10h00 a.m.

### Ordre du Jour

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Procès-verbal de l'assemblée du 29 mars 2009
- 3- Rapport des activités
- 4- Rapport financier annuel
- 5- Élection des administrateurs
- 6- Changement aux règlements généraux
- 7- Varia
- 8- Période de questions
- 9- Levée de l'assemblée

Donné par Carolyne Green, Présidente, 1<sup>er</sup> février 2010



## Semaine de Relâche 2010

Youppi !!! C'est le temps des vacances. Viens profiter de ta semaine de congé en t'amusant avec nous.

...Activités à l'affiche...

**Mardi 2 Mars 2010** : Hameau des Marguerites 15\$  
Olympiades Bûcheronnes, jeux extérieurs, glissade et autres plaisirs d'hiver.

**Départ : 8h00 Retour : 16h15**

**Mercredi, 3 Mars 2010** : Journée Maison à Calixa-Lavallée 10\$  
Visite des autres municipalités. Au menu : patin, film, folies et surprises.

**Début : 9h00 Retour : 15h30**

**Jeudi 4 mars 2010** : Les fous du Cirques 17\$  
Viens faire du trapèze, du cerceau aérien, du trampoline, de la jonglerie, etc.

**Départ : 8h00 Retour : 15h30**

Il est possible de réserver à la journée ou pour toute la semaine, mais pensez-y bien. Pour 42\$ votre enfant pourra vivre une semaine de relâche hors de l'ordinaire avec ses amis...

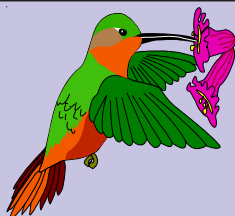
Réservez votre place  
450-583-6470 poste 5  
[loisirs@calixa-lavallee.ca](mailto:loisirs@calixa-lavallee.ca)

L'équipe du journal:

Éditeur: Municipalité de Calixa-Lavallée

Directeur: Gérard Guérin

Collaborateurs: Alain Beauregard, Nicole Jacques et Diane Parent. Un comité ad hoc de bénévoles oeuvre pour la lecture et la révision des textes pour chacun des numéros du journal.



L'oiseau-Mouche se dégage de toutes

responsabilités en rapport aux opinions publiées.

Courriel de la municipalité: [info@calixa-lavallee.ca](mailto:info@calixa-lavallee.ca)

Courriel du directeur du journal : [gerard.guerin@polymtl.ca](mailto:gerard.guerin@polymtl.ca)

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec (PER 0-392)

Bibliothèque nationale du Canada (No AMICUS 25343104)